

## Action 21

### TABLE DES MATIERES ACTION 21

#### 1 PREAMBULE

#### SECTION I. DIMENSIONS SOCIALES ET ECONOMIQUES

#### 2 COOPERATION INTERNATIONALE VISANT A ACCELERER UN DEVELOPPEMENT DURABLE DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT ET POLITIQUES NATIONALES CONNEXES

#### 3 LUTTE CONTRE LA PAUVRETE

#### 4 MODIFICATION DES MODES DE CONSOMMATION

#### 5 DYNAMIQUE DEMOGRAPHIQUE ET DURABILITE

#### 6 PROTECTION ET PROMOTION DE LA SANTE

#### 7 PROMOTION D'UN MODELE VIABLE D'ETABLISSEMENTS HUMAINS

#### 8 INTEGRATION DU PROCESSUS DE PRISE DE DECISIONS SUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT

#### SECTION II. CONSERVATION ET GESTION DES RESSOURCES AUX FINS DU DEVELOPPEMENT

#### 9 PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

#### 10 CONCEPTION INTEGREE DE LA PLANIFICATION ET DE LA GESTION DES TERRES

#### 11 LUTTE CONTRE LE DEBOISEMENT

#### 12 GESTION DES ECOSYSTEMES FRAGILES: LUTTE CONTRE LA DESERTIFICATION ET LA SECHERESSE

#### 13 GESTION DES ECOSYSTEMES FRAGILES: MISE EN VALEUR DURABLE DES MONTAGNES

#### 14 PROMOTION D'UN DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET RURAL DURABLE

#### 15 PRESERVATION DE LA DIVERSITE BIOLOGIQUE

#### 16 GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES BIOTECHNIQUES

#### 17 PROTECTION DES OCEANS ET DE TOUTES LES MERS - Y COMPRIS LES MERS FERMEES ET SEMI-FERMEES - ET DES COTIERES ET PROTECTION, UTILISATION RATIONNELLE ET MISE EN VALEUR DE LEURS RESSOURCES BIOLOGIQUES

#### 18 PROTECTION DES RESSOURCES EN EAU DOUCE ET DE LEUR QUALITE : APPLICATION D'APPROCHES INTEGREEES DE LA MISE EN VALEUR, DE LA GESTION ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES EN EAU

#### 19 GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES SUBSTANCES CHIMIQUES TOXIQUES, Y COMPRIS LA PREVENTION DU TRAFIC INTERNATIONAL ILLICITE DES PRODUITS TOXIQUES ET DANGEREUX

#### 20 GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS DANGEREUX, Y COMPRIS LA PREVENTION DU TRAFIC INTERNATIONAL ILLICITE DE DECHETS DANGEREUX

#### 21 GESTION ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS SOLIDES ET QUESTIONS RELATIVES AUX EAUX USEES

#### 22 GESTION SURE ET ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLE DES DECHETS RADIOACTIFS

### SECTION III. RENFORCEMENT DU ROLE DES PRINCIPAUX GROUPES

#### 23 PREAMBULE

#### 24 ACTION MONDIALE EN FAVEUR DE LA PARTICIPATION DES FEMMES A UN DEVELOPPEMENT DURABLE ET EQUITABLE

#### 25 ROLE DES ENFANTS ET DES JEUNES DANS LA PROMOTION D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

#### 26 RECONNAISSANCE ET RENFORCEMENT DU ROLE DES POPULATIONS AUTOCHTONES ET DE LEURS COMMUNAUTES

#### 27 RENFORCEMENT DU ROLE DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES : PARTENAIRES POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE

#### 28 INITIATIVES DES COLLECTIVITES LOCALES A L'APPUI D'ACTION 21

#### 29 RENFORCEMENT DU ROLE DES TRAVAILLEURS ET DE LEURS SYNDICATS

#### 30 RENFORCEMENT DU ROLE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE INTRODUCTION

#### 31 COMMUNAUTE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE

#### 32 RENFORCEMENT DU ROLE DES AGRICULTEURS

### SECTION IV. MOYENS D'EXECUTION

#### 33 RESSOURCES ET MECANISMES FINANCIERS

#### 34 TRANSFERT DE TECHNIQUES ECOLOGIQUEMENT RATIONNELLES, COOPERATION ET CREATION DE CAPACITES

#### 35 LA SCIENCE AU SERVICE D'UN DEVELOPPEMENT DURABLE

#### 36 PROMOTION DE L'EDUCATION, DE LA SENSIBILISATION DU PUBLIC ET DE LA FORMATION

#### 37 MECANISMES NATIONAUX ET COOPERATION INTERNATIONALE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DANS LES PAYS EN DEVELOPPEMENT

#### 38 ARRANGEMENTS INSTITUTIONNELS INTERNATIONAUX

#### 39 INSTRUMENTS ET MECANISMES JURIDIQUES INTERNATIONAUX

#### 40 L'INFORMATION POUR LA PRISE DE DECISIONS

LE DETAIL DU CONTENU EST TELECHARGABLE A L'ADRESSE :  
<http://www.un.org/esa/sustdev/documents/agenda21/french/action0.htm>